



UNE NOUVELLE CENTENAIRE
 À SAINT-GERVAIS



LE PREMIER SALON
 DE LA CÉRAMIQUE



OUVERTURE DE L'UNITÉ
 ALZHEIMER AUX MYRIAMS

LA VILLE DE SAINT-GERVAIS
 LABELISÉE FAMILLE PLUS

Le journal d'informations municipales des saint-gervolains // ÉTÉ 2012

PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°17

Les enfants des écoles
 au cœur de
 tous les projets



L'école du Mont-Joly expose à la salle des Colporteurs.



La classe de Bionnay expose au parc thermal.



Commemoration du 8 mai : le chœur des enfants.

ÉDITORIAL



LA TAXE « ROBIN DES BOIS »

Décidemment nos dirigeants nationaux font preuve de la plus grande imagination non pas pour relancer l'économie de notre pays... mais pour la ralentir !

C'est ainsi que la loi de finances pour 2012 a réaffirmé le principe inscrit dans celle de 2011 en inventant un nouveau fonds, le FPIC, « *fonds national de péréquation intercommunale et communale* ». L'État a ainsi décidé de prendre aux communes et aux départements dits riches pour financer les communes et les départements dits pauvres, plagiant un certain « Robin des Bois » qui volait aux riches pour donner aux pauvres.

Si chacun peut s'accorder à louer une certaine idée de la répartition d'une partie des richesses, cette invention cache en fait l'impossibilité pour l'État de poursuivre son aide aux collectivités locales, la faisant supporter à d'autres en taxant la valeur ajoutée créée par le travail et par le développement des territoires.

Si cette répartition imposée devait profiter aux communes les plus petites, et par conséquent les moins structurées de notre département, pour leur permettre de réaliser les équipements nécessaires à la vie des villages, chacun y trouverait un peu de l'esprit de solidarité propre à l'intercommunalité.

Mais il n'en est rien car ce prélèvement n'est basé que sur des ratios de richesse qui font que toutes les communes de notre département, et notre département, sont décrétés riches. Ainsi nos collectivités locales de Haute-Savoie se voient ponctionnées au total de 4,5 millions d'euros pendant que notre département participe en plus à hauteur de 7 millions d'euros à ce fonds national d'un total de 150 millions d'euros !

Toutes les bonnes choses n'ayant pas de fin, nos législateurs ne se sont pas arrêtés en si bon chemin et ce montant progressera pour atteindre 360 millions d'euros en 2013, 570 en 2014, 780 en 2015.

Pour notre Commune, ce sont plus de 140 000 € de contribution qui nous seront prélevés en 2012... qui deviendront 730 000 € en 2016, soit plus que ce que rapporte annuellement au budget communal la taxe sur les remontées mécaniques !

Il faudra bien évidemment faire avec, mais chaque Saint-Gervolain doit savoir que ce prélèvement obligatoire aura des conséquences sur notre capacité d'investissement.

UN NOUVEAU RECENSEMENT

Le début de l'année 2013 sera consacré à un nouveau comptage de la population saint-gervolaine. C'est ainsi qu'entre le 17 janvier et le 16 février 2013, des agents recenseurs vous rendront visite pour vous remettre les feuilles de recensement à remplir.

À la clé... des dotations de l'État qui seront calculées en fonction de ces nouveaux chiffres. Il est donc important que chaque habitant veille à remplir et à retourner ces questionnaires qui seront synonymes de dotations financières supplémentaires, puisque la population de Saint-Gervais augmente chaque année, et compenseront partiellement le prélèvement de cette fameuse taxe « Robin des Bois ». ■

Jean-Marc PEILLEX,

Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais

PROJECTIONS
SOMMAIRE

| | |
|------------------------|---------|
| Éditorial | 2 |
| Urbanisme | 3 |
| Finances | 4 |
| Grands projets | 5 |
| Travaux | 6 - 7 |
| Enfance Jeunesse | 8 - 9 |
| Environnement Montagne | 10 |
| Tourisme | 11 |
| Événements | 12 |
| Culture Patrimoine | 13 |
| Brèves | 14 - 15 |
| État civil | 16 |



N°17 //
ÉTÉ 2012

Directeur de publication : Jean-Marc Peilleux

Rédaction en chef : Nathalie Deschamps

Rédacteurs : Marie-Christine Dayve, Daniel Deneri, Nathalie Deschamps, Marie-Christine Favre, Bénédicte Gay, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Pierre Muller, Jean-Marc Peilleux, Bernard Séjalon, et les services municipaux.

Crédits photos : Pascal Alemany Association Monestier, Gérard Denjean, Nathalie Deschamps, Drôle de Dames, Écoles de Saint-Gervais, Claire Grandjacques, Olivier Michel, Catherine Richard, Saint-Gervais Mont-Blanc Vol Libre, STBMA, Mairie et OT de Saint-Gervais, X.

Maquette : Scoop Communication

Imprimerie Plancher

Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution

9000 exemplaires

Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs



COMPRÉHENSION ET TOLÉRANCE !

Les services communaux mettent un point d'honneur à l'entretien des espaces publics : fauchage de talus, tonte, nettoyage, déneigement, petits travaux d'amélioration des espaces publics...

Or il est impossible d'effectuer tout cet entretien sans quelques légers désagréments passagers : comment faucher les talus ou tondre les pelouses sans le bruit de la débroussailleuse ou de la tondeuse, comment nettoyer les routes et trottoirs sans le bruit de la balayeuse, ou encore comment avoir des routes déneigées le matin sans passage des engins de déneigement à l'aurore !

Il en va de même pour les travaux routiers, le goudronnage, les réparations des réseaux d'eau. La commune communique de façon importante et systématique en amont de chaque phase des travaux, sauf intervention d'urgence, et la réaction de quelques personnes est pour le moins surprenante et disproportionnée.

Depuis 2001, à la demande du maire, il n'y a plus de travaux routiers perturbants réalisés entre le week-end précédent le 14 juillet et le dernier week-end d'août. Cette règle, qui n'existait pas auparavant, est scrupuleusement

respectée même les années où les conditions climatiques sont particulièrement difficiles comme 2012.

Nous demandons aux quelques personnes qui se plaignent de ces désagréments, un peu de tolérance, de compréhension et de respect pour le travail des équipes de la commune, du Conseil général et de leurs prestataires.

Notre commune s'embellit un peu plus tous les jours depuis 10 ans, pourquoi vouloir gâcher ce résultat reconnu par le plus grand nombre par quelques mouvements d'humeur.



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN BÂTIMENT EDF AU FAYET

Dans le cadre de la politique communale menée depuis plusieurs années en faveur du logement des gens du pays, la Commune a acheté en 2009 un bâtiment, propriété d'E.D.F, bâtiment jouxtant la centrale hydroélectrique du Fayet.

Des trois logements que comporte ce bâtiment, deux sont remis à neuf pour rester dans le parc locatif, et il a été décidé d'aménager l'appartement situé en rez-de-chaussée, en micro-crèche avec jardin privatif et création d'une aire de stationnement.

L'autorisation d'urbanisme délivrée le 12 avril 2012 devrait conduire, après l'autorisation de travaux au titre des Établissements Recevant du Public (E.R.P), à l'engagement des travaux pour une ouverture de la micro-crèche début septembre 2012.

La micro-crèche aura une capacité d'accueil de 10 enfants, et sa gestion sera confiée à un professionnel qualifié dans le cadre d'un marché public.

SURTITRE

PROJET HOTELIER SUR L'EX-PROPRIÉTÉ DOUX



La propriété DOUX, située à l'entrée du Bourg de Saint-Gervais, à l'angle de l'avenue du Mont-Paccard et de la rue du Berchat, constitue avec l'immeuble du Mont-Joly une des références architecturales du XIX^e siècle que recèle la Commune. La construction, aujourd'hui inoccupée, a été acquise avec une partie du terrain par la Commune, le reste étant acheté par la Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEM CODA).

Un projet est à l'étude avec cet opérateur foncier pour réaliser une résidence hôtelière de haut standing, qui comprendra une réhabilitation du bâtiment existant, accompagnée, sur sa partie nord, d'une construction en un ou deux volumes suivant les contraintes du lieu.

L'organisation du projet se fera par l'apport du bâtiment DOUX acquis par la Commune sous la forme d'un bail emphytéotique, au terme duquel la Commune retrouvera la maîtrise de son bien.

Les études et le permis de construire devraient être finalisés durant l'année 2012.



AUGMENTATION DE 30 % DES DROITS À CONSTRUIRE

Une loi du 20 mars 2012 a mis en place un dispositif de majoration, dans les zones urbaines, des droits à construire résultant des règles de gabarit, de hauteur, d'emprise au sol et de Coefficient d'Occupation du Sol (C.O.S) fixés par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

L'objectif recherché est d'encourager l'offre du logement par des allègements réglementaires favorisant la densification des droits à construire.

Ce dispositif concerne toutes les autorisations d'occupation du sol

déposées avant le 1^{er} janvier 2016. Cette majoration des droits à construire pouvant rencontrer des rejets par les communes pour des raisons diverses tirées notamment de ses objectifs d'urbanisme et de l'avis de la population, la loi a prévu que les communes pourront refuser d'appliquer la majoration des droits à construire sur tout ou partie de leur territoire, à condition de prendre une délibération en ce sens dans le cadre d'un dispositif comportant une consultation d'un mois des habitants sous la forme

d'une présentation d'une note exposant les conséquences de la majoration des droits à construire (en l'absence de mise en œuvre de cette démarche avant le 20 décembre 2012, la majoration s'appliquera automatiquement sur l'ensemble du territoire communal). À l'issue de la mise à disposition de ces informations, les observations du public sont synthétisées et présentées au Conseil Municipal pour décision.

Sur Saint-Gervais, la consultation de la population sera faite dans le

courant de l'été, et sera annoncée par voie de presse. La note relative aux conséquences de la majoration des droits à construire sera disponible au Service Urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture.

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE : Un projet de loi visant à abroger la majoration des droits à construire est actuellement en discussion au Parlement.

INVESTISSEMENTS 2012

Votés au conseil municipal de février 2012

BUDGET VILLE

Total des investissements au titre de l'exercice 2012 : 11 499 000 € dont 5 498 000 € financés par recours à l'emprunt, la différence de 6 001 000 € étant autofinancée.

| BUDGET VILLE PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS* | |
|---|-------------|
| GRANDS TRAVAUX | |
| Pont de contournement | 1 600 000 € |
| Pôle sportif | 3 400 000 € |
| Groupe scolaire | 498 000 € |
| Haute Tour | 1 979 000 € |
| Participation construction refuge du Goûter | 136 000 € |
| URBANISME | |
| Propriété DOUX, épicerie de Saint-Nicolas, subventions aux ravalements des façades, à l'hôtellerie, etc. | 990 000 € |
| BÂTIMENTS | |
| Etude pour réaménagement placette St-Nicolas, Espace Mont-Blanc et parking couvert, travaux sur les bâtiments de la gendarmerie, de la MJC, complément de travaux de réhabilitation de la maison EDF au Fayet, etc... | 225 000 € |
| VOIRIES | |
| Elargissement et prolongement de la Croix du Fréney, trottoirs et recadrage de l'Impasse de Crespin, mise en conformité et ajout pour la défense incendie, aménagement et pluvial de la Montée de la Forclaz, aménagement de la sortie du parking couvert, accessibilité PMR de l'arrêt bus de la Côte du Parc, etc. | 746 000 € |
| ENROBES | |
| Route de Cupelin, route du Champel, etc. | 175 000 € |
| COLLECTE SÉLECTIVE | |
| Parking de l'Essey quatre conteneurs, les Myriams quatre conteneurs, remplacement de la cabane d'ordures ménagères des Pratz | 120 000 € |
| BARRIÈRES DE SÉCURITÉ | |
| Route du Parc, route des Amerands, route du Champel | 20 000 € |
| MATÉRIEL | |
| Remplacement du camion grue, etc. | 215 000 € |
| INSTALLATIONS SPORTIVES | |
| Rénovation de deux cours de tennis au Bettex, jeux d'enfants, patinoire, piscine, etc. | 104 000 € |
| AMÉNAGEMENT PISTES ET CHEMIN DE MONTAGNE | |
| TRAVAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE SYANE (enfouissement des réseaux secs) | |
| Impasse de Crespin, tranche trois de l'avenue de Miage et remplacement de 10 candélabres, mise en place d'un système de synchronisation de l'éclairage public | 16 000 € |
| ESPACES VERTS | |
| Aménagement paysager patinoire, pont de contournement, talus Castel | 49 000 € |
| DIVERS | |
| Subvention remontées mécaniques, matériel pour la crèche et les écoles, matériel informatique, etc. | 480 000 € |
| *liste non exhaustive, voir compte-rendu du conseil municipal de février 2012 pour l'intégralité du budget (sur le site internet www.saintgervais.com) | |
| BUDGETS ANNEXES | |
| BUDGET DE L'EAU | |
| Refoulement Crozat (190 000 €) - extension du réseau chemin de la Croix du Fréney (30 000 €) - réhabilitations des réseaux route du Prarion (60 000 €), Bionnay (85 500 €), les Hochettes (77 000 €) - réhabilitation d'ouvrages de régulation sur réseau (10 000 €) - achat d'un corrélateur acoustique pour recherche de fuites (8 500 €) - étude d'un nouveau schéma de distribution (15 000 €) - poursuite du programme de télégestion (6 000 €) - logiciels (6 000 €) - enveloppe non affectée (7 500 €) | 495 500 € |
| BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT | |
| Complément de l'antenne du Vernet (25 000 €) - Chemin de la Croix du Fréney (25 500 €) - Impasse de Crespin (25 000 €) - Chemin des Pissenlits (10 000 €) - Montée de la Forclaz (15 000 €) - équipement débimétrie de deux déversoirs d'orage (15 000 €) - enveloppe non affectée (102 000 €) | 217 500 € |
| RATIOS | |
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 2 431,47 € |
| Produits des impositions directes / population | 1 707,34 € |
| Recettes réelles de fonctionnement / population | 3 217,13 € |
| Dépenses d'équipement brut / population | 2 705,02 € |
| Encours de la dette / population | 2 310,21 € |
| DGF / population | 499,40 € |

TAUX COMMUNAUX DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES

Dans le respect des engagements pris par l'équipe municipale en 2008, les taux des quatre taxes directes locales restent inchangés.

| | Taux | Base | Produit fiscal |
|--------------------------------------|---------|--------------|--------------------|
| Taxe d'habitation | 21,30 % | 24 582 000 € | 5 235 966 € |
| Taxe foncière sur le bâti | 18,78 % | 18 400 000 € | 3 455 520 € |
| Taxe foncière sur le non bâti | 46,50 % | 123 600 € | 57 474 € |
| Cotisation Foncières des Entreprises | 26,04 % | 3 949 000 € | 1 028 320 € |
| | | Total | 9 777 280 € |

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans un contexte financier difficile pour les collectivités, lors de sa séance de février 2012, le conseil municipal a affirmé sa volonté de maintenir et même d'augmenter son soutien au tissu associatif par le vote des subventions annuelles aux associations. Le montant total des subventions votées s'élève à **651 000 €**, soit **41 000 € de plus qu'en 2011** (hausse de plus de 6%).

| ASSOCIATIONS NON SUBVENTIONNÉES EN 2011 | |
|--|------------------|
| Association des jeunes sapeurs-pompier Passy/Le Fayet | 200 € |
| Mont Blanc Art Discovery (convention en cours de préparation) | 27 000 € |
| SOUS-TOTAL | 27 200 € |
| SECTEUR CULTUREL ET SOCIAL | |
| Amicale des sapeurs-pompier | 2 500 € |
| Amicale du personnel communal | 4 000 € |
| Anciens combattants de St-Gervais - Anciens AFN section - U.D.C. | 200 € |
| Association Familles rurales | 500 € |
| Association des Jeunes sapeurs-pompier | 1 000 € |
| Association Petit Train du Parc Thermal | 1 000 € |
| Batterie Fanfare | 4 000 € |
| Chorale Chantejoye | 1 000 € |
| Chorale Montjoie | 1 000 € |
| Comité de jumelage | 8 000 € |
| École de musique | 52 875 € |
| Harmonie municipale | 8 700 € |
| Improjet, "les estivales de Saint-Gervais" | 1 000 € |
| M.J.C. | 162 181 € |
| Mont Blanc Photo Festival | 5 000 € |
| Montagne en page - Salon du livre de montagne | 800 € |
| Musique en vie | 3 000 € |
| Patrimoine vivant | 1 000 € |
| Sole Petuis (avec bibliothèque) | 1 000 € |
| SOUS-TOTAL | 258 756 € |
| SPORT ET MONTAGNE | |
| Association Saint-Gervais Vol libre | 700 € |
| Comité d'organisation des compétitions de ski pour la coupe du monde | 2 000 € |
| Compagnie des guides | 1 500 € |
| Curling club de Saint-Gervais | 3 000 € |
| Danse sur glace | 38 593 € |
| Football club Montjoie | 10 000 € |
| Hockey club Pays du Mont-Blanc (convention en cours de préparation) | 100 000 € |
| La Montagn'hard | 1 000 € |
| Mont-Blanc Natation | 11 000 € |
| OPEN Sports 74 - Patrice Dominguez | 10 000 € |
| Secours en montagne | 1 500 € |
| Ski club de Saint-Gervais | 61 000 € |
| Ski-Club de Saint-Nicolas | 12 000 € |
| Société de Pêche et pisciculture | 1 100 € |
| Sporting Hockey-Club | 35 000 € |
| Tennis club de Saint-Gervais | 10 000 € |
| Trailers du Mont Blanc - Ultra Trail | 1 500 € |
| USMB - gymnastique de PASSY | 500 € |
| SOUS-TOTAL | 300 393 € |
| AGRICULTURE | |
| Alliance Conseil - contrôle laitier | 1 050 € |
| Compagnie des âniers et muletiers du Val Montjoie | 1 000 € |
| Foire agricole | 7 500 € |
| G.D.S. - Groupement Défense Vaccination | 1 700 € |
| Races Alpines Réunies - OS agréé | 1 000 € |
| Somme affectée à l'embellissement des fermes | 25 000 € |
| Syndicat agricole (eau) | 2 000 € |
| SOUS-TOTAL | 39 250 € |
| TOURISME | |
| Village en fête - fête des bûcherons | 800 € |
| La Chamoschire - groupe folklorique | 4 800 € |
| SOUS-TOTAL | 5 600 € |
| ÉDUCATION | |
| ALPE St-Gervais | 3 100 € |
| Comité des classes de découverte | 6 000 € |
| Comité des classes de transport à la journée | 3 000 € |
| Sou des écoles du Fayet | 2 500 € |
| Collège Saint Jean Baptiste | 220 € |
| Association sportive du Collège de Varens | 400 € |
| Foyer socio-éducatif du Collège de Varens | 400 € |
| Association sportive du lycée du Mont-Blanc | 400 € |
| Foyer socio-éducatif du Lycée du Mont-Blanc | 400 € |
| Élan sportif (collège Saint-Joseph) | 280 € |
| Lycée Privé de Combloux | 100 € |
| Lycée du Mont-Blanc, devoir de mémoire | 200 € |
| Maison familiale le Belvédère | 70 € |
| FSE du Collège de Rochebrune | 160 € |
| Prévention routière | 100 € |
| U.S.E.P. | 1 500 € |
| SOUS-TOTAL | 18 830 € |
| AUTRES | |
| Enveloppe non affectée (en cas d'affectation un nouveau vote devra intervenir) | 971 € |
| SOUS-TOTAL | 971 € |
| TOTAL GÉNÉRAL | 651 000 € |

EHPAD LE VAL MONTJOIE – LES MYRIAMS

Inauguration de l'Unité de Vie Protégée pour l'accueil des personnes désorientées

C'est après deux années de travaux que la première unité de vie protégée pour l'accueil des personnes désorientées (Unité Alzheimer) du Pays du Mont-Blanc a ouvert ses portes au mois de juin. Cette nouvelle structure est dotée d'une capacité d'accueil de 24 résidents.

Les nouveaux résidents ont été accueillis par petits groupes afin que leur intégration dans leur nouvelle résidence se fasse dans les meilleures conditions.

COÛT DE L'EXTENSION

5 800 000 euros, financés par :

- > Le Conseil Général de Haute-Savoie – **776 000 euros**
- > La Caisse Nationale de Solidarité Autonomie – **922 000 euros**
- > Les Caisses de retraite – **200 000 euros**
- > Prêt PLS – **2 900 000 euros**
- > CARSAT – **419 000 euros**

Le solde sera financé par l'Association Monestier, propriétaire et gestionnaire du bâtiment.

Les travaux d'agrandissement se poursuivent pour la création d'une petite unité de vie pour l'accueil des personnes âgées autonomes de 16 lits qui devrait ouvrir dans le courant du mois de septembre.

Après agrandissement, l'EHPAD aura une capacité de 78 lits (24 pour personnes désorientées et 54 en maison de retraite médicalisée) et une « petite unité de vie » de 16 places pour personnes âgées autonomes logées en 14 studios dont deux doubles. L'accueil de jour de six places existant sera maintenu. À terme, ce sont l'équivalent de 60 temps plein qui seront employés sur le site.



L'architecture de l'unité de vie laisse apparaître un espace intérieur vaste et lumineux.



De gauche à droite : Monsieur Éric PETIT, directeur des Myriams, Jean-Marc PEILLEX, maire de Saint-Gervais et Jean-Louis MOLLARD, maire des Contamines

CLAVAGE DU PONT DE CONTOURNEMENT



Pose de la dernière couche de béton.

Le 18 juin dernier, une foule nombreuse et attentive a assisté à une étape essentielle dans la construction d'un ouvrage d'art exceptionnel tel que le pont de contournement du bourg de Saint-Gervais : le clavage, c'est-à-dire le coulage de la dernière partie scellant définitivement la rive droite et la rive gauche de l'ouvrage.

Le dernier coup de taloche sur le dernier voussoir a donc été donné : Christian MONTEIL, Président du Conseil général de Haute-Savoie, Jean-Marc PEILLEX, maire et conseiller général de Saint-Gervais, ont mis la main à la truelle pour parachever cette cérémonie en présence de toute l'équipe BOUYGUES du chantier de Saint-Gervais.

Un parchemin mentionnant le nom des financeurs et de tous ceux qui ont travaillé sur ce chantier, a été scellé dans le béton du pont.

Avant l'achèvement complet du pont et son inauguration prévue le 3 novembre 2012, il reste à réaliser le rond-point rive droite, à côté du jardin du Mont-Blanc.



Jean-Marc PEILLEX avec le parchemin contenant le nom de tous les participants au chantier.

PÔLE SPORTIF : projet revu et corrigé

L'équipe de maîtrise d'œuvre choisie lors du concours pour le projet de pôle éducatif et sportif a été maintenue pour la construction de la piscine couverte. À la demande de la commune, elle a revu le projet sur certains aspects, tels que notamment la réalisation d'un bassin extérieur, ou encore le choix de l'inox pour tous les bassins.

PROGRAMME :

- à l'intérieur :

- construction d'un bassin de 25 mètres de long avec six lignes d'eau, 1,80 m à 1,40 m de profondeur
- construction d'un bassin d'apprentissage/pataugeoire/jeux d'eau pour les plus petits
- un espace bien-être avec sauna, hammam, solarium
- une cafétéria

- à l'extérieur : création d'un bassin avec deux lignes de nage et un espace ludique muni d'un toboggan.

- aux abords du complexe : un stationnement de 67 places au total dont 30 places dans nouveau parking

PLANNING :

- lancement de la consultation des entreprises fin du printemps 2012 avec attribution des marchés début août 2012

- début des travaux 10/09/2012 avec livraison prévue de la piscine fin décembre 2013

Le montant des honoraires provisoires de maîtrise d'œuvre s'élève à 984 900,70 € HT.

L'estimation du coût des travaux au stade APD (avant projet définitif) est de 8 596 500 € HT hors options.



CARREFOUR DE LA SAUGE

Les travaux décidés par la commune avec les participations du SYANE et d'ERDF entraînent l'amélioration de la sécurité de ce secteur, les poteaux disgracieux et gênants pour l'opération seront enfouis, la commune poursuivant ainsi son programme d'effacement des lignes aériennes.

- Durée des travaux : six semaines au total en deux temps, l'intervention d'ERDF étant nécessaire pour permettre l'achèvement des travaux.
- Coût : 172 800 € dont une partie est à la charge du Conseil Général et d'ERDF.



MUTUALISATION DE MATÉRIEL AVEC LA COMMUNE DE PASSY

Afin de trouver de nouvelles sources d'économie, sans diminuer l'enveloppe d'investissements nécessaires à la poursuite du développement de la commune, Jean-Marc PEILLEX a proposé aux élus saint-gervolains de mettre en commun divers matériels lourds avec d'autres communes.

Ce principe a été adopté en conseil municipal le 31 mars 2012 à Saint-Gervais. Gilles PETITJEAN, maire de Passy, a accepté la proposition avec enthousiasme. Le premier partage est celui du camion nacelle de Passy dont l'ensemble des frais (amortissement, assurance, entretien...) sera réparti chaque année proportionnellement selon le nombre d'heures d'utilisation de chaque commune.

PARKING SOUTERRAIN DU CENTRE-VILLE

Le parking couvert actuel a plus de 20 ans et il a subi les outrages du temps. Avec le concours de l'architecte coloriste de la commune Bernard FERRARI, un programme de rénovation a débuté dès le printemps pour s'achever à l'automne avant la date de l'inauguration du pont de contournement de Saint-Gervais.

Façade extérieure, murs intérieurs, montée d'escalier, réfection de l'ascenseur, signalisation, renforcement de l'éclairage seront l'essentiel des travaux réalisés pour partie en régie, pour partie par des entreprises.

IMPASSE DES LUPINS

Dans le cadre des futurs travaux de construction de la maison médicale (sur l'emplacement de l'ancien cinéma Le Cristal), l'impasse des Lupins va être aménagée pour permettre une circulation en double sens.

Le point de tri sélectif sera déplacé un peu plus haut dans l'impasse pour faciliter l'accès des camions vidant les conteneurs, et la sortie sur l'avenue du Mont Paccard sera élargie pour le passage des ambulances et autres véhicules de sécurité.

CIRCULATION CENTRE-VILLE

L'achèvement des travaux et la mise en circulation du pont de contournement, qui sera inauguré le 3 novembre prochain, a amené la municipalité à réfléchir sur une éventuelle modification de la circulation des véhicules dans le centre-ville.

Le Cabinet d'étude AXIMUM a ainsi été retenu pour faire une étude et proposer à la municipalité différents scénarii permettant une situation semi-piétonne voir ponctuellement piétonne à certaines périodes de l'année.

Cette réflexion est en cours et se réalise notamment en partenariat avec l'Union des Commerçants. Une concertation avec les Saint-Gervolains aura lieu lors d'une réunion publique dans l'été.



Travaux réalisés par le Conseil Général

Création d'un giratoire:
1ère partie: Juillet/Août 2012 (hors circulation)
2ème partie : Septembre 2012

Aménagement carrefour
Avenue du Mont Paccard-
Rue du Mont Lachat
du 14 mai au
22 juin 2012

Rue du Mont-Blanc:
Réfection des
passages piétons
du 21 Mai au 25 Mai 2012

Avenue de Miage-Avenue du Mont d'Arbois
Réfection des passages piétons
du 24 Mai au 6 Juin 2012

Côte du Parc
Création d'un abri bus et point de tri sélectif
entre le 27 juin et le 13 juillet 2012



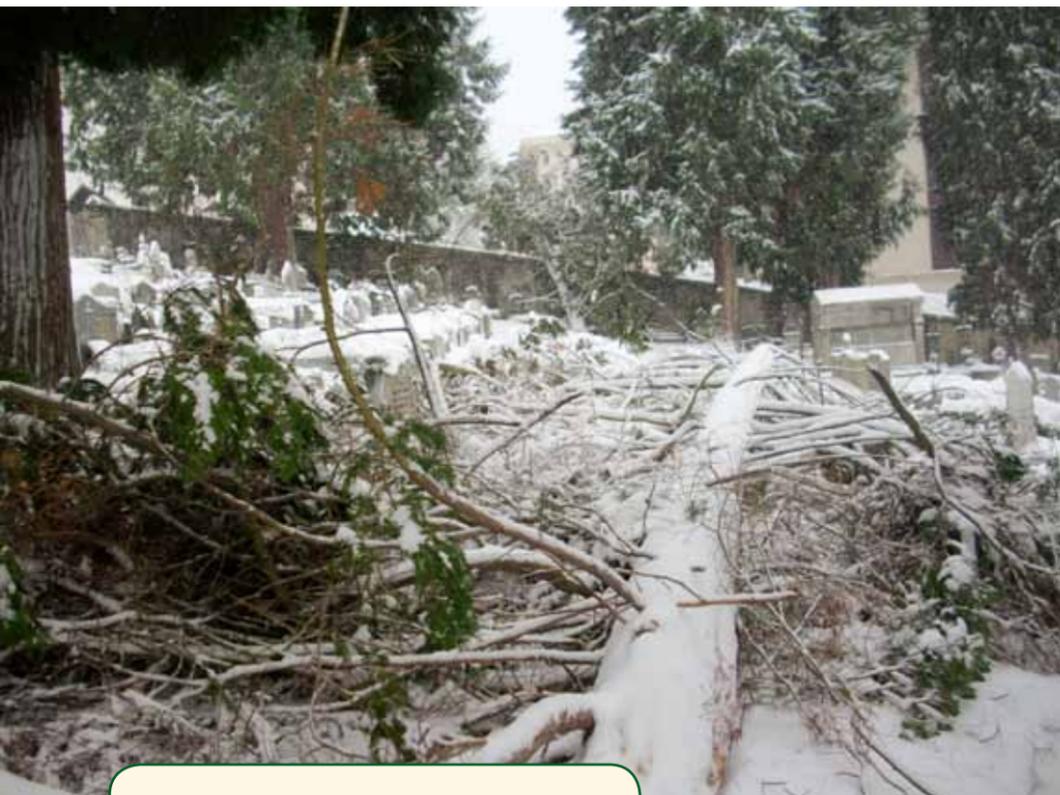
Aménagement impasse de Crespin:
Juin à Septembre 2012

Aménagement impasse des Lupins:
du 14 mai au 22 juin 2012

Reprise des anrôbés - fin Juin/début Juillet
Travaux réalisés par le Conseil Général

HIVER 2011/2012

SOUS LE SIGNE DES INTEMPÉRIES ET TEMPÊTES



Cimetière de Saint-Gervais.



Parc Thermal.

Quelques mesures pratiques destinées aux usagers quand l'eau ne coule plus ou presque plus :

1/ Identifier dans la mesure du possible la ou les portions de réseau qui ne sont pas isolées et qui ont pu geler : compteurs, canalisations dans un garage, comble, trappe d'accès à un robinet.

2/ Utiliser ensuite un appareil chauffant de type sèche-cheveux, radiateur, décapant thermique, chalumeau.

3/ ATTENTION : afin d'éviter les chocs thermiques et les ruptures de canalisation, il faut maintenir la source de chaleur à bonne distance et réchauffer lentement la partie gelée. Il faut également laisser un robinet ouvert afin de créer un appel d'air et faire partir le bouchon de glace.

L'hiver dernier aura marqué les esprits des Saint-Gervolains notamment par le froid glacial subi durant tout le mois de février. Cet épisode exceptionnel aura rappelé à chacun le devoir de tous de prendre les précautions nécessaires à la protection contre le gel des installations d'eau potable, réseaux et matériels. En effet, le service de l'eau, les plombiers ou encore les spécialistes en dégel des conduites ont été très fortement sollicités durant un mois pour de nombreux gels de canalisations, remplacement de compteurs ou de pièces

de robinetterie endommagées par le gel. Ainsi les agents du service des eaux sont intervenus à plus de 150 reprises durant cette période, dont 130 fois sur un week-end au mois de février.

À côté des épisodes de froid, Saint-Gervais aura subi au 1^{er} semestre 2012 deux tempêtes importantes :

- La première, au mois de janvier, a touché toute la commune, mais les dégâts ont été particulièrement sérieux sur le secteur des Thermes et celui des

Amerands. Ce sont environ 225 m³ de bois qui seront exploités suite à la tempête et l'ONF a prévu d'implanter dès l'automne prochain des feuillus (merisiers et érables) en remplacement des arbres tombés.

- La seconde, au mois d'avril, a fait des dégâts conséquents sur le secteur du Vivier (vers la déchetterie).

Les dégâts ne sont pas encore totalement chiffrés, mais la tempête du mois de janvier a entraîné une première dépense imprévue pour la commune évaluée à 6 000 €.



GRUPE SCOLAIRE MARIE PARADIS

Suite à l'abandon forcé du projet de pôle éducatif et sportif, faute de financement bancaire, la commune a décidé de procéder à une restructuration/extension de l'école Marie Paradis et toutes ses annexes (restaurant scolaire, cuisine centrale, accueil périscolaire), ainsi qu'à l'aménagement des espaces publics à proximité du groupe scolaire par la création d'un parking souterrain d'environ 85 places. Un nouveau programme a été élaboré avec le CAUE de Haute-Savoie et une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée selon la procédure du concours.

À la suite de cette consultation, 60 équipes se sont portées candidates. Le jury en a retenu trois, qui doivent remettre un projet sur esquisse à la mi-juillet 2012. Une commission technique et le jury analyseront les projets déposés et le lauréat devrait être choisi à la fin juillet 2012.

Le planning définitif de l'opération sera fixé après le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

LES ENFANTS DES ÉCOLES AU CŒUR DES PROJETS SAINT-GERVOLAINS

UN CONCERT INOUBLIABLE

Les musiciens de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais « l'Écho du Mont-Blanc » donnaient leur traditionnel concert annuel de Printemps, qui fut un véritable concert de gala. Toujours très présent dans le paysage culturel de la commune, et plus que jamais investi dans des projets qui développent la pratique musicale, c'est accompagné d'un chœur de 200 enfants que l'Harmonie rendait hommage à Étienne PERRUCHON, musicien et compositeur de renommée internationale, natif de Saint-Gervais.

En effet, l'idée d'associer une personnalité de la musique du pays autour de plusieurs œuvres, surtout destinées au répertoire des orchestres

d'Harmonie et des enfants végétait depuis longtemps dans l'esprit des musiciens saint-gervolains. Le résultat de plusieurs heures de travail avec les enfants des écoles primaires du Val-Montjoie, trouvait son aboutissement à l'occasion de deux grands concerts donnés les 12 et 13 mai. Le succès de cette édition 2012 fut tel que la répétition générale dû être ouverte au public, où des centaines de parents ne voulaient rater sous aucun prétexte la prouesse artistique de leurs enfants.

C'est un vrai projet musical, artistique, pédagogique et social, qui a été offert à la population, sous l'œil très ému du compositeur Étienne PERRUCHON. L'enfant du pays qui

écrit pour la musique de scène, le cinéma, la musique symphonique ou la chanson, a vite trouvé un style encore jamais visité, et connaît la célébrité avec son opus symphonique « DOGORA ». Ce sont des extraits de ce chant des nomades Dogoriens, mais surtout « KIENTA KIEN », une pièce originale pour Harmonie et chœur d'enfants, qui sera le moteur de cette rencontre et le fil conducteur de ce concert. Le projet est né, les contacts sont pris, et des interventions des professeurs de l'École de Musique sont données chaque semaine dans les écoles de la commune. Étienne participe même aux répétitions. Ce sont quelque 200 élèves des écoles

du Fayet, de Saint-Gervais et des Contamines qui s'investissent avec beaucoup de motivation et d'énergie dans cette découverte de la musique par le chant.

Tous les acteurs de cette soirée, et ils sont nombreux, ont permis, autour des musiciens de l'Harmonie et des enfants, de faire de ce concert unique dans la région un véritable succès musical. Les enfants ravis de leur interprétation ont laissé en fin de concert éclater leur joie, et les témoignages de félicitations furent nombreux.

TÉMOIGNAGES D'ENFANTS :

Sarah (École Marie Paradis) :
« C'était vraiment très très bien et très joli. Étienne PERRUCHON est un grand compositeur et en plus il est de chez nous ! »

Vatna (École Marie Paradis) en parlant d'Étienne PERRUCHON :
« Merci pour toutes les chansons super même si tu ne les as pas faites pour nous ».

Anonyme : « Vous êtes le meilleur compositeur du monde ».

Anonyme (École du Fayet) en parlant des musiciens de l'Harmonie : « Vous nous avez aidés et accompagnés pour les chants, encore MERCI ».

Ou encore « Votre musique est super bien !! »



L'église du Fayet a accueilli le premier concert.



Jean-Guy BRAUX, Etienne PERRUCHON et Jean-Marc PEILLEX entourés des musiciens de l'harmonie municipale.

LA SALLE DES COLPORTEURS S'OUVRE AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE DE SAINT-NICOLAS

La salle des Colporteurs, salle d'exposition du musée de Saint-Nicolas, a accueilli au mois de mai une exposition inédite : celle du travail réalisé par les enfants de la classe du village. Sur une initiative de Marie Alsberghe, attachée du patrimoine, et des enseignants de l'école du Mont-Joly, Solène Jamet et Christian Delhorme, tout a été préparé par les enfants : de l'affiche de l'exposition aux œuvres exposées. Bravo à tous.

Le Gidragot (création des élèves de la classe du Gollet).



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

L'anniversaire du 8 mai 1945 avait, cette année, une connotation très solennelle avec la participation des enfants des écoles primaires du Val-Montjoie.

Autour des anciens combattants et élus, une foule nombreuse est venue pour assister à une commémoration unique en son genre : près de 150 enfants entonnèrent les hymnes officiels, accompagnés par les musiciens de l'Harmonie Municipale. Ainsi, et avec beaucoup de dignité, ce chœur d'enfants participait au devoir de mémoire en interprétant, sous la direction de Jean-Guy Braux, « La Marseillaise », « Les Allobroges », et « Le chant des partisans », qui en ont ému plus d'un.

En fin de cérémonie, le public a pu découvrir « VINIASTHO MI » d'Étienne

PERRUCHON, en avant-première des concerts de l'Harmonie.

Le Maire a félicité, à l'issue de ce moment plein d'émotion, tous les acteurs de ce projet, ainsi que les jeunes interprètes, qui ont rendu hommage à plusieurs générations d'anciens combattants.



EXPOSITION KAVIIK AU PARC THERMAL SAGESSES 1 Les écoles de Saint-Gervais et du pays du Mont-Blanc s'affichent

Du 02 juin au 15 novembre 2012, la sagesse est au rendez-vous de l'exposition de plein air du Parc Thermal qui, cette année encore, reçoit des artistes du monde entier. L'Italie et la Belgique pour le vieux continent, le Maroc



Quelques élèves de CE2 devant leur œuvre.

pour l'Afrique, les États-Unis et le Mexique pour le continent américain.

Tout ce panel d'artistes déclinera ce thème au fil des arbres et des allées de ce musée de plein air qui fait découvrir l'art à tous les publics.

Il sera facile de se laisser mener par ses émotions et de retrouver la sagesse dans la magnifique sérénité d'un paysage pour les uns, ou dans une démarche orientale de la maîtrise des sens pour les autres.

Au détour du kiosque, sur le chemin bordant le Bonnant, vous serez inévitablement attiré par une toile colorée, expression d'une vision différente de la sagesse. Cette toile, œuvre collective, est la réalisation d'artistes encore méconnus du monde de l'art international mais choyés par les habitants de Saint-Gervais : les élèves de la classe de CE2 de l'école Marie Paradis. Sous la houlette de leur institutrice Véronique DIVE-MICHEL, et après avoir réfléchi à ce que le thème Sagesse représentait pour eux, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination et ils ont adoré !

D'autres classes du Pays du Mont-Blanc ont participé à ce projet pédagogique initié par l'Inspection de l'Éducation nationale. Toutes les œuvres des enfants ont été exposées et mises en valeur au milieu des œuvres des



La classe de Bionnay présentant leur travail exposé sous le kiosque du parc thermal.

artistes reconnus, lors du vernissage de l'exposition. Les enfants de la classe unique de Bionnay étaient tous présents pour présenter fièrement leur travail.

Cette année encore vous serez nombreux à venir vous ressourcer dans ce parc thermal, musée de plein air, pour visiter cette exposition annuelle. Quelques clés de lecture pourront être données par le chemin de poésie qui accompagne ces œuvres.

Connaisseurs ou promeneurs, rendez-vous au parc thermal pour un moment d'évasion et de « Sagesse ».

LE SPORT À L'ÉCOLE

À Saint-Gervais, nos enfants profitent d'un environnement idéal pour découvrir et profiter des diverses disciplines sportives proposées par la commune et ses prestataires associés : Syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc, ESF, société de remontées mécaniques, commerces...

En école primaire, c'est l'Éducation nationale qui organise le sport scolaire, avec d'abord le « **Savoir nager** », priorité départementale destinée principalement aux élèves de grande section de maternelle, CP et CE1, mais prolongée jusqu'au CM2 sur notre commune. Chaque classe effectue huit ou 16 séances de natation par an, à la piscine du Fayet sous la responsabilité des maîtres-nageurs du Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc.

À l'automne également, débutent les séances de « **Savoir glisser** » à la patinoire municipale. Le patinage, le hockey et autres jeux ludiques sont dispensés par les entraîneurs de la commune, à raison également de huit à 16 séances annuelles.

À partir de janvier, commencent les sorties de ski au Bettex et à Saint-Nicolas. Cet hiver, 400 élèves du CP au CM2 ont profité de huit demi-journées de ski sur notre domaine skiable. Les cours sont assurés gratuitement par l'ESF, les forfaits offerts par les remontées mécaniques, le transport

assuré par la commune.

Pour les skieurs déjà aguerris, il est proposé une initiation au snowboard, grâce au prêt de matériel par les professionnels du Bettex, d'autres classes ont effectué des sorties en raquettes ou sont allées voir la course du Kandahar, d'autres ont préféré le ski de fond aux Contamines.

Les courses du Conseil Municipal et des Œufs de Pâques terminent la saison d'hiver.

Tout cet enseignement sportif se fait à moindre coût pour les parents, car en effet même le matériel de ski est prêté par des commerces de la commune pour les élèves demandeurs, pour la somme très modique de 11€.

La réussite du « **Forfait scolaire ski jeune** », 611 dossiers établis pour St-Gervais cette année, apporte une récompense méritée aux efforts des élus, de l'Éducation nationale et des professionnels de la commune, pour assurer la pérennité de ces actions pour les jeunes.

N'oublions pas qu'au-delà du sport loisirs, les collèges du canton de



Saint-Gervais et le lycée du Mont Blanc assurent la continuité de cet enseignement scolaire sportif, par des classes à horaires aménagés, sous la responsabilité des clubs, pour les plus compétiteurs des adolescents qui souhaitent poursuivre la pratique de leur sport favori, et en faire peut-être un jour leur métier. Mais attention, l'Éducation nationale et les clubs s'assurent de la primauté des résultats scolaires sur la pratique du sport.

Intervenants aux sports scolaires :

- **Commune** : Mise à disposition de la patinoire, encadrement des cours sur glace, prise en charge du coût des cours de natation à la piscine intercommunale du Fayet et du transport école – installations sportives. Participation de 45 € (montant 2011/2012) par enfant sur le prix du « Forfait ski jeune ».
- **ESF de Saint-Gervais et ESF de Saint-Nicolas** : assurent gratuitement l'encadrement et les cours de ski aux scolaires.
- **Remontées Mécaniques STBMA et SEMJ** : forfait journalier offert pour les stages de ski, participation financière équivalente à celle de la commune sur le « Forfait ski jeune ».
- **Magasins de sport de Saint-Gervais et du Bettex** : Prêt de matériel (ski et snowboard)
- **Associations des Parents d'élèves** : mise en place d'actions pour

financer les sorties ski de fond... et l'achat de matériel, chaussures, bâtons, ski...

- **Éducation nationale** : mise en place de ces projets éducatifs et sportifs définie par l'inspection d'éducation, élaboration des calendriers de stage, encadrement, participation aux actions pour financer les projets avec les parents d'élèves.

La course du KANDAHAR en avant-première

À la demande du Maire, le jeudi 2 février 2012, la Compagnie du Mont-Blanc gestionnaire par délégation départementale du TMB, a accepté de mettre en place et d'offrir une opération inédite aux enfants des écoles de la commune : venir encourager l'élite du ski en assistant aux entraînements prévus la veille des épreuves du Kandahar. Acheminés en TMB jusqu'au Col de Voza, ils ont ensuite rejoint à pied la piste mythique pour assister, sous le soleil mais dans le froid, aux entraînements. Une journée marquante pour tous, notamment pour ceux qui découvraient la montée au col de Voza en TMB.

LE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DE LA VALLÉE DE L'ARVE RENTRE EN VIGUEUR



La qualité de l'air se dégrade dans notre région.

De nombreux dépassements des normes en vigueur ont conduit à l'élaboration et à la mise en place du PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve.

Ce plan, approuvé le 16 février 2012, concerne les 41 communes de la vallée entre la Roche-sur-Foron et Vallorcine. Il prévoit la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures destinées à prévenir ou réduire la pollution atmosphérique.

Le rapport détaillé concernant cette pollution atmosphérique présente les mesures effectuées depuis plusieurs années, analyse la nature et la composition précise des polluants, leur interaction, et surtout détermine leur origine.

À noter que la Vallée de l'Arve peut être découpée en plusieurs zones qui présentent des contextes atmosphériques très différents.

La lecture de ce rapport est assez ardue pour le néophyte ! En résumé, les principaux composants de la pollution sont :

- les particules en suspension (poussières fines = PM10)
- les HPA (hydrocarbures aromatiques polycycliques) qui sont des composés organiques particulièrement dangereux pour la santé
- le dioxyde d'azote
- l'ozone

Retenons surtout que les principaux responsables de la pollution atmosphérique sont le secteur résidentiel, le transport et l'industrie.

50 % des émissions de poussières proviennent du secteur résidentiel. Cette contribution est liée aux installations de chauffage. Au sein de ces installations plus de 87 % des émissions sont attribuables au chauffage individuel au bois.

C'est pourquoi les premières mesures prises par le préfet concernent :

1 – Le chauffage

Interdiction d'utilisation du chauffage d'appoint non performant au bois en cas de pic de pollution PM10.

Cette mesure concerne le recours à l'utilisation de cheminées ou de poêles lorsque ceux-ci ne disposent pas d'un dispositif de filtration ou s'ils ne sont pas de construction récente (label Flamme verte). Obligation de remplacement des moyens de chauffage (par des installations performantes) lors des transactions. Seront précisées les valeurs limites à l'émission pour les nouvelles installations de chauffage au bois.

2 – Le brûlage des déchets

Interdiction d'écobuage, brûlage forestier et brûlage des déchets verts.

À titre d'exemple, un feu de 50 kilogrammes de végétaux équivaut à 22 000 km parcourus par une voiture essence récente (ou 7 300 km pour une voiture diesel récente)

3 – Le transport

Le transport est responsable de 23 % des émissions de poussières mais le trafic routier est le principal émetteur de dioxyde d'azote (NO₂).

Première mesure : la limitation de vitesse

La limitation sera abaissée de 20 km/heure en période de pic de pollution.

Sont également prévus la restriction de circulation suivant les normes EURO pour les poids lourds, (c'est-à-dire restreindre la circulation des poids lourds les plus polluants) et un plan de déplacement d'entreprise pour toute société de plus de 50 salariés.

À ces mesures s'ajoute l'interdiction de tirer des feux d'artifice en cas de pic de pollution PM10, ceux-ci générant un apport important de particules dans l'atmosphère. ■

Pour tous les détails, vous pouvez consulter ce plan sur internet : www.haute-savoie.gouv.fr

INAUGURATION DU TÉLÉSIEGE DES MONTS ROSSET



De gauche à droite : Denis duvernay, vice-président du Conseil général, Jean-Luc Rigaut, maire et conseiller général d'Annecy, Bernard Mollard président de la SECMH, Jean-Claude Olry PDG de la STBMA, Martial Saddier député, Jean-Marc Peillex maire et conseiller général de Saint-Gervais, Christian Bouvier directeur de la société Pomagalski, Gérard Derouin sous-préfet, Serge Paget maire de Cordon, Jean-Louis Mollard maire des Contamines et Bernard Séjalon adjoint au maire de Saint-Gervais.

Quelques péripéties ont apporté une note humoristique à la solennité de cette journée à laquelle environ 250 personnes étaient conviées par la STBMA.

Elus de la circonscription, représentants de sociétés de remontées mécaniques, techniciens du ski... et un grand nombre de Saint-Gervolains entouraient les concepteurs et réalisateurs de ce projet.

Malgré les caprices de la météo, tous se sont retrouvés au pied du télésiège pour un café d'accueil convivial. La bonne humeur régnait déjà au moment de l'inauguration officielle, mais quand les skieurs furent invités à tester le nouvel appareil, la montée prit l'allure d'un gag : les sièges, d'ailleurs extrêmement confortables, les emmenaient vers le sommet avec une lenteur surprenante. Qu'en était-il des 5,5 mètres/seconde annoncés ?

Les plaisanteries fusaient à l'arrivée...

Mais l'incident permit à la société POMA, bien sûr présente, de faire la démonstration de ses compétences : le problème (le déclenchement inopportun du système de sécurité) fut rapidement diagnostiqué, et tout aussi rapidement solutionné.

Après avoir apprécié la piste, les invités étaient accueillis par Jean-Claude OLYRY sur la terrasse du Presteau où un apéritif les attendait.

Le maire remercia une fois encore la STBMA pour cette nouvelle réalisation et suite aux discours, un excellent buffet préparé par Pierre PARENT clôturait la journée.

SAINT-GERVAIS STATION LABELLISÉE « FAMILLE PLUS »

De belles avancées pour la station mais un effort à poursuivre

Station accueillant une clientèle familiale, Saint-Gervais s'est engagée en 2011 pour l'obtention du label « Famille plus ». Cette certification vise à garantir des prestations adaptées aux familles séjournant dans la station en toute saison.

Pour obtenir ce label, en plus des infrastructures traditionnelles à destination des enfants (garderie, jardin de neige, activités diverses...), tout doit être mis en œuvre pour offrir un accueil, un séjour et des activités répondant au mieux aux besoins et aux souhaits d'une famille.

Le cahier des charges du label est conséquent et, sous l'impulsion et la coordination de la commune, l'implication de tous les prestataires est indispensable.

La commune a réalisé de nombreux investissements :

- un petit salon spécialement aménagé pour les enfants à l'office de tourisme
- des tables à langer ont été installées dans les toilettes publiques à l'office de tourisme et au Bettex dans un premier temps
- **deux pistes de luge** d'accès facile, équipées de matelas et filets de protection, entretenues et damées par la commune : une jouxtant le parking du Bettex et une au plateau de la Croix (accessible par la route ou le télésiège du Centre).

L'ESF a elle aussi largement contribué à l'obtention du label avec **l'agrandissement et le nouvel équipement du jardin des neiges au Bettex**.

Avec le soutien logistique de la commune, le jardin a été modelé, étendu et optimisé : les « Piou-Piou » conservent leur espace protégé avec le tapis roulant et ses amusants personnages, et les plus grands, mais aussi les adultes débutants, bénéficient de plus d'espace et surtout d'un superbe tapis roulant couvert et extrêmement fonctionnel. Cet investissement conséquent de l'ESF (150 000 euros) est un équipement parfaitement intégré dans le paysage, fonctionnant par tous les temps. Il constitue un outil apprécié par les nouveaux skieurs et par leurs moniteurs.

Les prestataires se sont mobilisés pour offrir à la clientèle :

- des hébergements fournissant le matériel nécessaire aux jeunes



enfants : siège et lit pour bébé, chauffe-biberon...

- des commerces proposant la location d'équipements adaptés aux enfants : poussettes, porte-bébés, matériel pour les activités...
- des restaurants où les enfants sont véritablement accueillis : sièges adaptés, jeux pour patienter (des coloriages sont fournis par l'office de tourisme) et surtout la possibilité de consommer des portions « enfant » autres que le sempiternel jambon /frites ou steak haché/frites.
- des activités à pratiquer en famille comme le golf miniature, l'accro-branches, les mini-randonnées...

Dans ce cadre, une nouvelle activité est proposée aux familles depuis cet hiver : « **L'heure du Conte** »*.

Pendant les vacances scolaires, chaque jeudi à la bibliothèque municipale, petits et grands peuvent écouter histoires et

contes. Les lectrices, Mesdames Gasq, Paget, Perruchon et Sirop, toutes quatre membres du Conseil des Sages, se relayent pour assurer cette animation. Coup d'essai apprécié et réussi.

Toutes ces prestations « famille » sont recensées par l'office de tourisme dans les brochures et sur le site web. **Suite à l'audit du mois de janvier 2012, Saint-Gervais a obtenu ce label tant convoité.** Mais l'ensemble du territoire doit encore progresser et se remettre constamment en question pour l'accueil des familles ; c'est une des exigences du label, qui, une fois attribué, peut être remis en cause chaque année.

Gageons que l'obtention du label et l'arrivée du nouveau directeur de l'office de tourisme donneront des ailes au comité de pilotage de ce dossier. ■

**Si vous êtes intéressés par cette animation pour vos enfants en période scolaire ou pour être lecteur/lectrice, faites-le savoir en vous adressant au Pôle vie locale ou à la Bibliothèque.*

PORTRAIT

DIDIER JOSEPHE

Nouveau directeur de l'Office de Tourisme



52 ans / Marié à une professionnelle du tourisme d'affaires
/ Père d'un garçon freestyler, étudiant à l'IUT d'Annecy
/ Administrateur de

l'Union Départementale des Offices de Tourisme / **Président** du Conseil Local de Développement (CLD) du Pays du Mont-Blanc (organisme rassemblant des représentants de la société civile dont la principale mission est de participer, aux côtés du Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc, à la mise en œuvre et à l'animation du Contrat de Développement Rhône-Alpes).

25 ans d'expérience de direction d'organismes de développement touristique

Début de carrière comme cadre commercial au sein d'un organisme gestionnaire de villages de vacances dans les Alpes du Sud.

Directeur de l'Office de tourisme de Vars dans le département des Hautes-Alpes de 1987 à 1990 : il a permis la diversification de l'offre touristique de la station, a participé à la création de nombreux événements sportifs et à la mise œuvre d'une stratégie commerciale pour la société de remontées mécaniques.

Responsable du Programme d'appui technique au développement touristique de la région de Saint-Louis du Sénégal de 1991 à 1995 : création dans le cadre de ce programme du premier Office de tourisme de l'Afrique de l'Ouest.

Depuis 1996, Directeur de l'Office de tourisme des Houches, devenu en 2006 l'Office de tourisme intercommunal des Houches/Servoz.

En 2011, tout en conservant ses fonctions au sein de l'Office des Houches/Servoz, il est nommé Directeur général délégué de l'Office de tourisme de Chamonix, en charge notamment de l'organisation du tourisme au niveau de la Vallée.

CRÉATION DE LA RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME

Prévue déjà depuis quelques années, la réforme du classement des communes touristiques et des stations de sports d'hiver et d'été est devenue officielle avec son cortège de décrets et son calendrier.

Dans le souci d'améliorer globalement l'accueil touristique dans notre pays, les normes sont devenues plus exigeantes, et chaque commune prétendant au label « commune touristique » ou mieux encore au label « station classée » devra satisfaire à bon nombre de critères.

L'obtention de ces labels est d'autant plus importante qu'elle conditionne le montant de la dotation gouvernementale perçue par les communes.

Saint-Gervais, station classée depuis 1960 se doit d'obtenir son nouveau classement avant janvier 2014. L'échéance peut sembler lointaine, mais le calendrier des formalités successives sera serré.

Pour pouvoir être classé, et certifié « Qualité Tourisme » (certification choisie par l'UDOTSI qui regroupe les offices de tourisme du département), l'office de tourisme municipal de Saint-Gervais a dû se doter d'une régie, comme l'exige la loi. C'est chose faite depuis le conseil municipal d'octobre 2011.

Cette régie municipale est administrée, sous l'autorité du maire

et du conseil municipal, par un conseil d'exploitation, composé de 10 membres : six représentants de la commune, dont le Maire et quatre représentants des principales activités intéressées par le tourisme dans la commune, dont activité thermique, commerçants, hôteliers, remontées mécaniques.

Le conseil d'exploitation délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'office de tourisme (projets, comptes...), qui est assuré obligatoirement par un directeur. Le Conseil d'exploitation, sur proposition du Maire, a validé l'embauche de Monsieur Didier JOSEPHE qui a pris ses fonctions le 29 mai 2012.

1^{er} SALON DE CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE « L'ARGILE DANS TOUT SES ÉTATS »



Du mercredi 22 février au vendredi 2 mars à l'Espace Mont-Blanc s'est déroulé le 1^{er} Salon de Céramique Contemporaine organisé par la MJC de Saint-Gervais et Gilles Foray, potier, sous le parrainage de l'association d'Argiles « Potiers en Rhône-Alpes ». Cette association, créée en 1996, regroupe une centaine de céramistes, potiers ou sculpteurs de la région ; elle est née du besoin de témoigner de l'évolution de l'expression céramique contemporaine. Sur plus de 400 m², une vingtaine de potiers et sculpteurs



céramistes-créateurs ont exposés leurs œuvres tandis que différentes animations étaient proposées simultanément.

Objectif atteint pour ce premier rendez-vous, avec plus de 250 visiteurs par jour. Le public a été ravi de découvrir cette exposition et ces animations. Ils ont pu apprécier la diversité des objets proposés et parmi les animations plébiscitées on notera la grande affluence à l'atelier de modelage destiné aux enfants, animé par Joëlle Penault, céramiste saint-gervolaine. ■

TROPHÉE MER MONTAGNE 2012

La 21^e édition du Trophée Mer Montagne organisée à Saint Gervais Mont-Blanc du 30 janvier au 2 février, a été placée sous le signe de l'eau.

Existant depuis 1994, ce Trophée créé et organisé par Eric Loizeau se base sur l'esprit de rencontres sportives et conviviales entre l'élite mondiale de la mer et de la montagne. Cette édition se caractérise par une compétition sportive par équipe avec les enfants de la station et par une grande soirée ouverte au public.

Spécificité de cette édition 2012 ? L'environnement et plus particulièrement l'eau, trait d'union entre mer et neige, seront les autres vedettes de cette édition. Ainsi, Anne Cécile Turner, directrice de la fondation « Race For Water », a supervisé une épreuve dédiée à ce thème. Elle a été accompagnée du navigateur suisse Steve Ravussin, skipper du trimaran MOD 70 éponyme, qui soutient les actions de sa fondation.

Un plateau sportif relevé a animé cette édition, la 3^e organisée à Saint-Gervais, avec de nombreux champions parmi lesquels Aurélien Ducroz et Luc Alphand, pour les « Montagnards », et François Gabart, Christopher Pratt et Steve Ravussin, pour les « Marins ».

Une 22^e édition devrait se dérouler à Saint-Gervais du 28 au 31 janvier 2013.

Le Palmarès 2012

1 – Daniel DU LAC – Christopher PRATT – Eliott BIBIER COQUATRIX

2 – Philippe GOITSCHÉL – Eric PERON – Louison SERRE

3 – Luc ALPHAND – Romain ATTANASIO – Aloïs HEBETTE



De gauche à droite : Antonia de Rendinger, Prix Henri Salvador, Catherine Salvador, Satya Oblet, Claude Lelouch, président du jury, et Caroline Vigneaux, Prix du public

28^e FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR - MARS 2012

La 28^e édition du Festival Mont-Blanc d'humour s'est achevée le 16 mars dernier après sept jours de fête, de spectacle, d'humour, et de fantaisie.

Après avoir attiré près de 2 000 spectateurs, le festival maintient son cap de découvreur de talent en offrant lors de cette édition un nouveau bain d'humour... Tout au long de ce festival, que l'on soit connaisseur ou non, le public a pu découvrir des artistes de la scène nationale dont la notoriété n'est plus à faire mais également six jeunes talents qui, lors de la compétition, nous ont démontré leur savoir-faire. Le public a été séduit par la qualité des spectacles programmés. Un bilan est très satisfaisant pour la commune de Saint-Gervais tant au niveau artistique qu'au niveau des retombées médiatiques et de la communication. Saint-Gervais, grâce au Festival, rayonne à présent sur un plan national.

Jury : Claude Lelouch, Président, Philippe Caroit, Stéphane De Groot, Satya Oblet et Olivier Sitruk
Marraine du festival : Catherine Salvador

PALMARÈS :

Prix Henri Salvador Saint-Gervais :

Antonia de Rendinger dans « Travail, Famille, Poterie »

Prix du Public :

Caroline Vigneaux dans « Vigneaux quitte la robe »

CALENDRIER DE L'ÉTÉ - AUTOMNE 2012

EXPOSITIONS

- Du 2 juin au 15 novembre > Exposition en plein air Kaviik « Sagesses 1 » Parc Thermal
- Du 23 juin au 30 septembre > Exposition « La plume et l'encre » Musée de Saint-Nicolas-de-Véroce
- Du 20 juillet au 29 juillet > Exposition « Poils, Plumes et autres Bestioles » de Anne Dussaux – Salle Géo Dorival
- Du 19 juillet au 29 juillet > Mont-Blanc Photo Festival – Espace Mont-Blanc et tout l'été en plein air dans les communes partenaires
- Du 3 août au 13 août > Mont-Blanc Art Discovery – Exposition d'art contemporain – MAD 2012 – Espace Mont-Blanc
- Du 3 août au 19 août > Exposition de Geneviève LEROY – Salle Géo Dorival
- Du 22 août au 3 septembre > Exposition de Maggie HIGGINSON & Noële GODAIS – Salle Géo Dorival

EN JUILLET

- Du 14 juillet au 22 juillet > 10^e Open de Tennis de Saint-Gervais Mont-Blanc
- 15 juillet > Montée du Nid d'Aigle
- Du 16 juillet au 21 juillet > Festival de Musique « Les Indézikables »
- 19 juillet > Cross Relais Nocturne du Fayet – Parc Thermal
- 26 juillet > Cross Relais Nocturne de Saint-Nicolas de Véroce – Saint-Nicolas-de-Véroce
- 27 juillet > Concert d'été de L'Harmonie municipale – Esplanade Marie Paradis
- 30 juillet > Concert Flûte et Orgue – église de Saint-Nicolas-de-Véroce

EN AOÛT

- Du 1^{er} août au 4 août > Rencontres Musique et Patrimoine « Montagnes Vivantes...Voix en Fête » – église de Saint-Nicolas-de-Véroce
- 2 août > - Cross Relais Nocturne du Bettex – Le Bettex
- Animation Rencontres Musique et Patrimoine « Montagnes Vivantes...Voix en Fête » – église de Saint-Nicolas-de-Véroce
- 5 août > Fête des Guides du Valmontjoie Fête du Village de Saint-Nicolas-de-Véroce
- 6 août > Concert « Polyphonies corses et grégorien » – église de Saint-Gervais
- 7 août > Salon Brocante antiquité, collections et livres – Promenade du Mont-Blanc
- 8 août > Fête du Parc Thermal
- 9 août > Cross Relais Nocturne de Saint-Gervais – Promenade du Mont-Blanc
- 15 août > Bal et Feux d'artifice – Promenade du Mont-Blanc
- Du 17 août au 19 août > Bourse aux Minéraux – Espace Mont-Blanc
- Du 20 août au 22 août > 7^e Festival d'Oralité de Montagne
- 31 août > Passage du 10^e The North Face® Ultra-Trail du Mont-Blanc®

EN SEPTEMBRE, OCTOBRE

- 2 septembre > Concours et Fête des Bûcherons – Parc Thermal
- Du 15 septembre au 16 septembre > Journées du Patrimoine – Visite guidée du Musée de Saint-Nicolas et de l'exposition et Rando des Angelots
- Du 21 septembre au 23 septembre > Les Estivales
- Du 8 octobre au 14 octobre > 5^e édition du Salon « 4807 Flying Light »
- 21 octobre > 35^e Foire Agricole de Saint-Gervais

- > Tous les lundis – Visite du patrimoine de Saint-Gervais
 - > Tous les mercredis des vacances scolaires – Le Mercredi des enfants
 - > Tous les jeudis – Cinéma au Théâtre Montjoie et Heure du conte à la bibliothèque municipale
 - > Tous les vendredis – Visites guidées du Musée d'art Sacré (prix de l'entrée du Musée) et de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce (gratuit)
 - > Visites guidées du sentier du Baroque – 20 € par personne. Les vendredis : 20 et 27 juillet, 3, 10 et 24 août et le 7 Septembre 2012
- Se reporter au programme hebdomadaire d'animation de l'office de tourisme pour plus de renseignements

HAUTE-TOUR

Le Château de Haute-Tour se dessine et reprend de la hauteur, avec la construction de la nouvelle charpente. Les habitants du quartier ont pu observer l'avancée impressionnante des travaux du château de Haute-Tour. Les aménagements ont permis de découvrir au pied de la tour sud-ouest, une base en pierre de taille qui sera mise en valeur.



La scénographie de la maison des guides

Madame Catherine Bizouard, scénographe de l'équipe du maître d'œuvre M. Grange-Chavanis, en s'appuyant sur les travaux de recherches confiés à la compagnie des guides de Saint-Gervais Val-Montjoie, propose un double parcours élaboré avec l'aide de Marie ALSBERGHE, assistante qualifiée de conservation et Gabriel GRANDJACQUES, ad-joint au patrimoine.

La scénographie dessine un parcours d'exposition correspondant aux différentes étapes de l'ascension du Mont-Blanc. Des « cairns » reconstitués marqueront des stations animées d'objets, de témoignages et de documents d'archives. Des bornes interactives rythmeront l'avancée du visiteur, lui faisant vivre les sensations d'un alpiniste en haute montagne à travers des sons enregistrés et des matériaux à toucher.

Pour cette ascension, deux itinéraires, deux départs : Courmayeur et Saint-Gervais, avec les retrouvailles des deux cordées à partir du Dôme du Goûter pour une arrivée commune des deux compagnies des guides unies sur le toit de l'Europe. Une symbolique forte pour ce projet transfrontalier.

Deux communautés, deux villages, deux pays, deux compagnies des guides mais une seule culture : celle de ce territoire alpin fort de sa réalité géographique, historique et culturelle.

La préparation de l'ascension est un prétexte de découverte au sein du parcours muséographique : découverte des massifs et des lieux-dits avec leurs toponymes. Les montagnes de Miage et du Mont-Blanc séparent des hommes qui sont à la fois très loin, mais très proches, réunis par une langue commune et des comportements communs.

Un autre aspect de cette scénographie s'appuiera sur les recherches de l'association « Mission Planète Terre » qui nous fera découvrir les glaciers alpins et en particulier le glacier de Bionnassay suivi au jour le jour par le chercheur et glaciologue Luc Moreau. Le château de Haute-Tour accueillera en son sein un observatoire de glaciologie.

Catherine Bizouard retrace également l'histoire de cette ancienne maison forte du XIII^e siècle en respectant les différentes utilisations qu'elle a connues : château, ferme et maison d'habitation. ■

INAUGURATION DU SQUARE AMÉDÉE GUY



Le dimanche 3 juin, Jean-Marc PEILLEX et les élus de Saint-Gervais ont tenu à rendre hommage au Docteur Amédée GUY, en baptisant le jardin public du Fayet, square Amédée GUY. Les membres de l'association des Amis d'Amédée GUY et leur présidente, Madame LAFFIN, étaient présents à cette cérémonie officielle.

Amédée Joseph GUY était médecin, chercheur cofondateur et chef de service à l'institut national du cancer de Villejuif. Élu député SFIO en 1936, il est le seul parlementaire de Haute-Savoie à dire non à Pétain le 10 juillet 1940, en refusant, avec 80 autres parlementaires français, de donner les pleins pouvoirs au Maréchal.

Amédée GUY a été élu conseiller général du canton de Saint-Gervais en 1945, député de l'assemblée constituante, puis conseiller de la République (sénateur) en 1946.

DEUX PRIX GONCOURT À SAINT-GERVAIS

Jean-Marc PEILLEX, maire et conseiller général du canton de Saint-Gervais, a tenu à témoigner son admiration à François GARDE, prix Goncourt 2012 pour son premier roman « Ce qu'il advint du sauvage blanc » (Gallimard), quelques jours seulement après l'annonce du prix. À l'origine du Salon du Livre de Montagne, François GARDE réside une partie de l'année à Passy.

Une réception conviviale en mairie a permis de réunir ce nouveau lauréat du Goncourt avec un résident illustre de Saint-Gervais, lui aussi prix Goncourt en 2001 pour son roman « Rouge Brésil » (Gallimard), l'académicien Jean-Christophe RUFIN.

Nul doute que notre canton soit un havre de paix et une source d'inspiration pour ces grands auteurs.



Jean-Christophe Rufin, François Garde et Jean-Marc Peilleux.

ALICE BERROD, une nouvelle centenaire dans la commune



Le 26 mai, jour anniversaire d'Alice BERROD, le maire Jean-Marc PEILLEX et son adjointe Nathalie DESCHAMPS, entourés de nombreux anciens élèves de l'école des Morets sont venus célébrer aux Myriams leur nouvelle centenaire qui a « toujours bon pied, bon œil », et qui n'hésite jamais à faire quelques pas de danse dès qu'une occasion se présente.

Née le 26 mai 1912 à Paris, elle se retrouve orpheline de père et de mère à 12 ans, et sera élevée par ses grands parents maternels à Saint-Gervais.

Dès 1926, cette bonne élève, rejoint l'école normale de Bonneville, comme pupille de la nation pour terminer sa scolarité et se préparer au métier d'enseignant. Devenue institutrice, elle fait de nombreux remplacements dans les écoles de hameaux du département, dont celle des Pélerins à Chamonix, où elle fait la connaissance d'Albert BERROD qui deviendra son mari en 1937. Deux enfants naîtront de leur union, Annie en 1940 et Alain en 1946. Veuve à 34 ans, elle revient à Saint-Gervais comme institutrice à l'école des Morets, dans une classe unique de 42 élèves, puis à l'école du bourg où elle prend en charge l'école maternelle jusqu'à la fin de sa carrière.

Alice est ensuite une retraitée très active : avec son amie Marie BLANC, elles reprennent la gestion de la bibliothèque paroissiale, puis deviennent toutes les deux conseillères municipales sous Maurice MARTEL de 1971 à 1977, fondent vers 1980 le club du 3^e âge de la MJC, et créent l'activité de gym entretien en 1979 avec Bernard FRANÇOIS. On la retrouve également dans l'équipe du club Coutère. Alice réside depuis son ouverture en 2006 à l'EHPAD Le Val Montjoie aux Myriams.

Elle rejoint ainsi Marie MULLIEZ, autre résidente des Myriams, et Renée CHA-PUIS, dans le clan très fermé des centenaires !

INAUGURATION SALLE RENÉ AVIOLAT

Le vendredi 4 mai avait lieu l'inauguration de l'une des nouvelles salles de cours de l'École de Musique « Saint-Gervais/Val-Montjoie ». L'ancien local de la radio « Chérie FM » a trouvé un nouvel avenir en restant dans le domaine de la musique, afin que les jeunes élèves de l'École de Musique puissent le faire vivre, par leur apprentissage des notes et la formation de leur instrument. L'École de Musique, structure en pleine expansion avec 160 élèves, était en recherche de lieu de pratique instrumentale sur le bourg de Saint-Gervais, et bien qu'officieusement ce local soit déjà utilisé pour des cours de musique, c'est tout naturellement que la municipalité a accepté de le mettre à disposition des futurs musiciens. Elle s'appelle désormais salle « René AVIOLAT » en hommage au musicien local qui a dirigé la musique de Saint-Gervais durant 25 ans et fut, dès 1964, à l'initiative des premiers cours de musique dispensés dans la commune. Seul à prendre en charge l'apprentissage de la musique pour des centaines

d'enfants dans toute sa carrière, il installe les bases de l'École de musique. Il n'imaginait pas, à l'époque, que cette structure connaîtrait un tel développement. C'est en présence de ce grand musicien, toujours très attachant et sensible, que la plaque à son nom a été découverte par une assistance nombreuse, venue le féliciter de son engagement pour la musique.



CHALLENGE VOL ET SKI

Les 3 et 4 mars dernier sur le domaine skiable de Saint-Gervais et notamment aux Communailles, un spectacle de toute beauté attendait les skieurs : l'étape saint-gervolaine du challenge Vol et Ski organisée par le club « Saint-Gervais Mont-blanc Vol Libre ».

Pour rappel, cette 11^e édition a réuni des pilotes d'exception et ce dans 7 stations françaises et étrangères sur 7 week-ends. Cette compétition a rassemblé plus de 250 participants et Saint-Gervais est toujours une étape de choix rien que pour ses paysages.

Au total près de 500 vols durant le week-end ont eu lieu dans des conditions optimales. Grâce aux nombreux bénévoles du club, le challenge demeure un rendez-vous technique et ludique alliant compétition et convivialité.



WI-FI PUBLIC GRATUIT

À partir du 1^{er} juillet, la commune de Saint-Gervais offrira à ses habitants et aux vacanciers un service gratuit de Wi-Fi public. Accessible facilement sur Smartphone, tablette ou ordinateur portable, la connexion sera possible grâce au déploiement de cinq « hot spots » autour du centre-ville (Espace Mont-Blanc, Théâtre Montjoie, centre-ville, patinoire et Nérey). De nouveaux points d'accès seront mis en service en 2013.

Comment surfer en toute liberté ?

Pour accéder à ces points d'accès Wi-Fi, les usagers devront se rendre à l'Office de tourisme. En échange de la présentation d'une pièce d'identité, ils se verront remettre un ticket comportant un identifiant et un mot de passe. Ils pourront ensuite bénéficier d'une, deux ou trois semaines d'accès Internet gratuit en toute liberté (hormis les sites illicites ou inappropriés bloqués par la commune).



DEUX ASSOCIATIONS MOBILISÉES POUR LA SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE ET LE FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

Le vendredi 20 avril, Jean-Marc PEILLEX a remis à deux associations de la commune les chèques correspondant aux bénéfices de deux soirées organisées par la commune en 2012. L'Association Monestier - Les Myriams, gestionnaire de la maison de retraite de Saint-Gervais, a reçu un chèque de 4 996,62 €, fonds récoltés par la vente des billets de tombola et la buvette de la soirée des vœux du Maire, et l'A.L.P.E.S (Amicale Laïque des Petits Écoliers de Saint-Gervais) un chèque de 843 € issu de la tenue du bar du Festival Mont-Blanc d'Humour.

Un grand merci aux bénévoles de ces associations pour leur mobilisation !



ÉLECTIONS

Résultats des **élections PRÉSIDENTIELLES** sur la commune de Saint-Gervais :

1^{er} tour – 22 avril 2012 / Inscrits : 4 542 / Votants : 3 558 / Exprimés : 3 469 / Blancs/nuls : 89

| Candidats | Nombre de voix | | | | | | % des suffrages exprimés |
|-----------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------|--------------|--------------------------|
| | Bureau 1 Saint-Gervais | Bureau 2 Saint-Gervais | Bureau 3 Saint-Nicolas | Bureau 4 Saint-Gervais | Bureau 5 Le Fayet | Total | Total |
| Éva JOLY | 35 | 37 | 9 | 39 | 24 | 144 | 4,15% |
| Marine LE PEN | 154 | 100 | 32 | 137 | 177 | 600 | 17,30% |
| Nicolas SARKOZY | 354 | 257 | 83 | 337 | 233 | 1 264 | 36,44% |
| Jean-Luc MELENCHON | 74 | 68 | 17 | 86 | 75 | 320 | 9,22% |
| Philippe POUTOU | 8 | 5 | 1 | 5 | 7 | 26 | 0,75% |
| Nathalie ARTHAUD | 7 | 3 | 1 | 7 | 6 | 24 | 0,69% |
| Jacques CHEMINADE | 2 | 4 | 0 | 1 | 1 | 8 | 0,23% |
| François BAYROU | 86 | 81 | 45 | 95 | 89 | 396 | 11,42% |
| Nicolas DUPONT-AIGNAN | 16 | 22 | 11 | 19 | 13 | 81 | 2,33% |
| François HOLLANDE | 162 | 134 | 22 | 116 | 172 | 606 | 17,47% |
| Total | 898 | 711 | 221 | 842 | 797 | 3 469 | 100,00% |

2^e tour – 6 mai 2012 / Inscrits : 4 543 / Votants : 3 574 / Exprimés : 3 335 / Blancs/ nuls : 239

| Candidats | Nombre de voix | | | | | | % des suffrages exprimés |
|-------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------|--------------|--------------------------|
| | Bureau 1 Saint-Gervais | Bureau 2 Saint-Gervais | Bureau 3 Saint-Nicolas | Bureau 4 Saint-Gervais | Bureau 5 Le Fayet | Total | Total |
| Nicolas SARKOZY | 571 | 433 | 151 | 564 | 439 | 2 158 | 64,71% |
| François HOLLANDE | 310 | 249 | 54 | 245 | 319 | 1 177 | 35,29% |
| Total | 881 | 682 | 205 | 809 | 758 | 3 335 | 100,00% |

Résultats des **élections LÉGISLATIVES** sur la commune de Saint-Gervais :

1^{er} tour – 10 juin 2012 / Inscrits : 4 546 / Votants : 2 778 / Exprimés : 2 284 / Blancs/nuls : 494

| Candidats | Nombre de voix | | | | | | % des suffrages exprimés |
|---------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------|--------------|--------------------------|
| | Bureau 1 Saint-Gervais | Bureau 2 Saint-Gervais | Bureau 3 Saint-Nicolas | Bureau 4 Saint-Gervais | Bureau 5 Le Fayet | Total | Total |
| Gilbert PERRIN | 26 | 21 | 4 | 18 | 29 | 98 | 3,57% |
| Corinne BARO | 10 | 3 | 0 | 3 | 3 | 19 | 0,69% |
| Loïc HERVE | 6 | 5 | 1 | 4 | 3 | 19 | 0,69% |
| Dominique MARTIN | 41 | 54 | 12 | 43 | 67 | 217 | 7,90% |
| Sophie DION | 70 | 56 | 18 | 83 | 39 | 266 | 9,68% |
| Philippe DEPARIS | 5 | 10 | 3 | 16 | 4 | 38 | 1,38% |
| Denise GOMEZ | 3 | 1 | 0 | 0 | 2 | 6 | 0,22% |
| Marie-France MARCOS | 111 | 128 | 28 | 90 | 117 | 474 | 17,25% |
| Jean-Marc PEILLEX | 448 | 274 | 117 | 358 | 276 | 1 473 | 53,60% |
| Georges MORAND | 19 | 17 | 3 | 29 | 10 | 78 | 2,84% |
| Elsa RINCK | 7 | 3 | 1 | 8 | 6 | 25 | 0,91% |
| Alain BURTIN | 9 | 4 | 0 | 10 | 4 | 27 | 0,98% |
| Romain FROMAGET | 0 | 0 | 0 | 2 | 6 | 8 | 0,29% |
| Total | 755 | 576 | 187 | 664 | 566 | 2 748 | 100,00% |

2^e tour – 17 juin 2012 / Inscrits : 4 546 / Votants : 2 297 / Exprimés : 2 165 / Blancs/ nuls : 132

| Candidats | Nombre de voix | | | | | | % des suffrages exprimés |
|---------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------|--------------|--------------------------|
| | Bureau 1 Saint-Gervais | Bureau 2 Saint-Gervais | Bureau 3 Saint-Nicolas | Bureau 4 Saint-Gervais | Bureau 5 Le Fayet | Total | Total |
| Sophie DION | 324 | 247 | 89 | 306 | 212 | 1 178 | 54,41% |
| Marie-France MARCOS | 246 | 210 | 69 | 217 | 245 | 987 | 45,59% |
| Total | 570 | 457 | 158 | 523 | 457 | 2 165 | 100,00% |

PLAN CANICULE OU GRAND FROID Inscription des personnes âgées et handicapées

Comme chaque année, la commune met en place un fichier de coordonnées des personnes vulnérables en cas de canicule ou de grand froid. Ce fichier permet de repérer les personnes fragiles, afin que les services sanitaires et sociaux puissent les contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence instauré par la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Les personnes de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes handicapées peuvent s'inscrire sur ce fichier. Les proches peuvent faire la démarche en leur nom. Les informations à donner sont :

- Nom, prénom, date de naissance
- Adresse, téléphone

- Coordonnées du service intervenant à domicile
- Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence

OÙ S'INSCRIRE ?

- sur place, au Pôle Vie Locale : 352, avenue du Mont d'Arbois – 74170 Saint-Gervais

- par courrier
- par téléphone : 04 50 47 78 79
- par mail : vielocale@saintgervais.com

- Dans les bureaux d'État Civil du Fayet et de Saint-Nicolas-de-Véroce

Les informations ne sont destinées qu'à l'application des plans canicule et grand froid dans le respect de la confidentialité et de la discrétion. Chaque personne possède un droit d'accès et de rectification.



APPLICATION ANDROÏD – SMARTPHONES

La station de Saint-Gervais a inauguré pour cette nouvelle saison 2011-2012 sa nouvelle application Smartphone à télécharger gratuitement sur Android Market. Forte de l'expérience de sa grande sœur « iPhone », on y retrouve les mêmes fonctions :

INFORMATIONS GÉNÉRALES : météo, hauteur de neige, bulletin avalanches, coordonnées des secours, webcams...

Domaine skiable : le plan des pistes indique en temps réel l'ouverture/fermeture des pistes et le skieur est géolocalisé automatiquement sur le domaine skiable. Le fameux module « MY SKI » quant à lui indique sa vitesse, la dénivellée parcourue, son itinéraire et lui permet de savoir à chaque instant où il est sur le domaine et donc de skier en toute sécurité.

APRÈS SKI : les activités, les événements, les hébergements, les commerces et les services de la station sont tous référencés dans les modules « LA STATION » et « APRÈS SKI ».

Une version été sera disponible dès le mois de juin 2012.

Pour télécharger l'application, connectez-vous sur ANDROID MARKET et tapez « Saint-Gervais » ou scannez :



Vous pouvez aussi suivre facilement toute l'actualité de Saint-Gervais en quelques clics sur le réseau communautaire Facebook.

Découvrez la page Facebook, rejoignez Saint-Gervais Mont-Blanc et devenez FAN !

ATTRIBUTION DE TICKETS RESTAURANT®

Le conseil municipal innove et montre sa reconnaissance au personnel communal

Les salaires de la fonction publique territoriale dépendant de la seule volonté des gouvernements, le personnel communal n'a eu aucune augmentation de salaire depuis juillet 2010, ce qui équivaut à une diminution de son pouvoir d'achat.

Conscient de cette situation, sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de mettre en place des tickets restaurants® à compter du 1^{er} avril 2012. Les élus ont ainsi voulu traduire leur satisfaction et celle de la population pour le travail effectué par le personnel des différents services municipaux.

Ces titres restaurants sont destinés à l'ensemble du personnel quel que soit le statut (titulaire, stagiaire, contractuel, saisonnier...), sa fonction et son grade. Exonérés de charges sociales et fiscales, leur valeur faciale est de six euros, dont la moitié sera prise en charge par la commune de Saint-Gervais.

« Un coup de pouce » qui est le bienvenu pour l'ensemble des agents communaux.

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2011

04 : Léo Claude Bertrand LEMOINE
 10 : Nathan SERMET-MAGDELAIN
 10 : Louka GONIN DESFARGES
 14 : Louise ROBERT VENEAU
 16 : Lana Viviane Myriam VIOLET
 28 : Zia Maïlen DAMOIS
 29 : Titouan RAYMOND

JANVIER 2012

10 : Enguerrand Arsène LAUGÈRE
 16 : Sherine BOUHEND
 28 : Coline Martine Rose ALLARD

FÉVRIER 2012

06 : Lylia Esteban BOUCHARD
 08 : Valentine Chloé PISSARD-GIBOLLET
 08 : Mateo Luc Eric BERNARD
 13 : Robin Paul René HIGONET
 14 : Gabin BORGA
 19 : Bethany Mae HUDSON
 23 : Léa Murièle Christine AUBERT PARCEVAUX
 24 : Julien BONNA
 26 : Matteo LEMAÎTRE LAMANA

MARS 2012

14 : Martin ALLALI
 16 : Tyia Alice Aurélie TULLIER
 21 : Nolan MARQUET
 22 : Lohan HENNEBELLE
 28 : Axel André Ulrich MORIN

AVRIL 2012

10 : Martin Paul COUTANSON
 21 : Lilly June Violette BESSON
 24 : Noan Joseph LESQUEREUX

MAI 2012

16 : Romane DAMOIZET COURTINE

JUIN 2012

01 : Mathis, René, Pierre PINOT
 13 : Ethan, Anselme, Merlin LASNON
 27 : Enzo GÉRAT BRONDEX

MARIAGES

MARS 2012

10 : Françoise Anne-Marie TERRAS
 et Serge Louis Henry VITU

24 : Eileen Deborah JAMESON et Roelof Maarten WUITE
 31 : Selim KILICASLAN et Esra KILICASLAN

AVRIL 2012

14 : Catherine Marthe Gabrielle QUEY et Jean-Charles Pierre Claude CROZET
 28 : Damien Alain Joseph BERTHELOT et Gwendoline Nadine MUGNIER

JUIN 2012

02 : Guénaëlle Marie Odile RINCÉ et Samuel André Jean-Claude JUIF
 21 : Natacha BEUN et Nathanaël Jean-Sébastien DEREMBLE
 23 : Michèle Jeannine Andrée BOCCOZ et Jean-Luc Gérard André THOMAS
 23 : Anne Elisabeth Marie SOMBORN et Gilles Julien Yves MOUTARDIER
 30 : Marie Delphine Laetitia Andrée Mireille GENSOLLEN et Eric Paul AMBROSETTI
 30 : Sylvie Alphonsine Danielle BAZIN et Lucien SASSANO

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2011

11 : Jean André FAUCHARD
 23 : Camille Léon Claude BIBOLLET
 24 : Armandine Cécile MUFFAT-JOLY veuve BLANCHARD
 25 : Jeanne Élise MERMOUD épouse GUEBEY
 29 : Paulette Denise Louise Lucienne LEMARIE

JANVIER 2012

02 : Philippe Jean-Claude PETIT
 06 : Marie Anne PERRET veuve JACQUEMOUD
 10 : Mikhail ZAKHAROV
 10 : Tatiana MUSHTAKOVA épouse ZAKHAROVA
 11 : Paulette DUBREUIL épouse CHAMBEL
 23 : Christiane PETIT-JEAN-GENAZ Veuve BRASIER
 27 : Yvonne Germaine BRÊCHES veuve CHÂTEL
 29 : Pierre René BOUCHARD
 31 : Keith John RHOODS

FÉVRIER 2012

06 : Claude Jacques MAGOT
 07 : Yvonne Lucrèce LIGEON née MILLION
 07 : Denise Angèle MARSIGNY née MADURAUD
 11 : Marcel Pierre HEN
 19 : Louis Henri MIRAILLET
 27 : André Marcel VERJUS
 29 : Marie Louise PERTIN née PERNAT

MARS 2012

01 : Angèle VETTORI Veuve REGAT
 03 : Marie Claude PEYLIN née CHARVET
 07 : Lucie DUCOUDRAY née VIEUX
 11 : Hector Robert SOUDAN
 16 : Gabrielle Louise BONNET née ROLLIN
 17 : Claude Albert Gabriel DUBREUIL

AVRIL 2012

10 : Louis Jean BROCHIER
 17 : Pierre André Marcel HARDY
 18 : Armand Bernard BRÊCHES
 24 : Paul Auguste DUJON

MAI 2012

21 : Stella ZAGO née ROSSI
 26 : Marcel DE AZEVEDO

JUIN 2012

05 : Frédéric Pierre PENZ
 16 : Sang Chul LEE
 18 : Wulf Alois WILDEN
 22 : Jean-Pierre BERTI

PARRAINAGES CIVILS

DÉCEMBRE 2011 :

10 : Eliott NEGRE-COMBES

AVRIL 2012 :

29 : Arthur Constant Maurice BONSERGENT

PERSONNEL COMMUNAL

La soirée des vœux 2012 au personnel communal a été l'occasion de mettre à l'honneur deux agents qui ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite au cours de l'année 2011.

Lydie LARRIVAZ

Adjoint administratif 2^e classe
 Service « gestion des loisirs et sports »
 - patinoire
 Date d'entrée en fonction : 9 janvier 1997
 Départ à la retraite le 1^{er} mars 2011

Alain CHATEL – Brigadier chef principal

Service police municipale
 Date d'entrée en fonction : 1^{er} mai 1975
 Départ à la retraite le 23 mars 2011

IMPORTANT

NOUVEAU RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2013

5 742, c'est le nombre d'habitants permanents recensés sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2009. Le prochain recensement est prévu pour le début de l'année 2013.

COMMUNIQUÉ DU GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE DE HAUTE-SAVOIE



Afin de pouvoir prévenir les graves problèmes sanitaires diagnostiqués dans les ruchers de l'arrondissement de Bonneville, il est rappelé les dispositions suivantes : « en vertu des lois et règlements du 3 août 2009, du code rural et de l'arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles, tout propriétaire de ruche, et dès la première, est tenu d'en faire une déclaration chaque année en précisant leur nombre et leur emplacement. Un récépissé de déclaration est délivré en retour pour le registre d'élevage du propriétaire. »

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site du Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie : www.syndapi74.fr

INFORMATION POUR FACILITER L'ARRIVÉE DES SAISONNIERS SUR LA COMMUNE

Si vous recherchez du personnel saisonnier et/ou si vous possédez un logement locatif pour les saisonniers, vous pouvez contacter le Pôle Vie Locale pour la diffusion de vos annonces. Téléphone : 04 50 47 78 79 - Mail : vielocale@saintgervias.com

RECEVOIR PROJECTION CHEZ VOUS

Si vous souhaitez recevoir le magazine municipal *Projections* chez vous, merci de nous envoyer un email ou un courrier sur papier libre avec vos coordonnées. Mairie : 50 avenue du Mont d'Arbois - 74170 Saint-Gervais - Mail : mairie@saintgervais.com